

**Arrêté n° 2022-035 SDSU fixant la composition nominative
du Conseil Territorial de Santé de Métropole-Flandres**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL D'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE
CHEVALIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9 et suivants et R. 1434-33 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 28 septembre 2020 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (M. Benoît Vallet) ;

Vu le décret n° 2021-1258 du 29 septembre 2021 portant prorogation du mandat des membres de certains conseils territoriaux de santé ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté de la directrice générale l'ARS n° 2017-002 SDSU du 16 janvier 2017 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 17 mai 2022 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition ou désignation des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

Considérant que le mandat des membres du CTS a été prorogé jusqu'à la désignation des nouveaux membres et, au plus tard, jusqu'au 31 juillet 2022 conformément au décret du 29 septembre 2021 susvisé, et qu'il convient donc de désigner une nouvelle mandature ;

ARRETE

Article 1 – Sont renouvelées ou désignées, pour une période de cinq ans à compter de la date de publication du présent arrêté, comme membres du conseil territorial de santé Métropole-Flandres (CTS), les personnes dont les noms suivent :

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Au titre des représentants des établissements de santé

a1) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements

Corinne DARRÉ-BERENGER, FEHAP Hauts-de-France, titulaire
Cécile GOZE, FEHAP Hauts-de-France, suppléante

Samy BAYOD, FHF Hauts-de-France, titulaire
Valérie BENEAT MARLIER, FHF Hauts-de-France, suppléante

François GUTH, FHP Hauts-de-France, titulaire
Christophe SADOINE, FHP Hauts-de-France, suppléant

a2) Au titre des présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

Patrice SCHUMACKER, FEHAP Hauts-de-France, titulaire
Jacques CHEVALIER, FEHAP Hauts-de-France, suppléant

Jean-Laïd OUREIB, FHF Hauts-de-France, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

Jean-Marc CATESSON, FHP Hauts-de-France, titulaire
Gabriel MOTA, FHP Hauts-de-France, suppléant

b) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

Mélanie MALVOISIN, FEHAP Hauts-de-France, titulaire
Christine VANDENBULCKE, FEHAP Hauts-de-France, suppléante

Séverine LABOUE, FHF Hauts-de-France, titulaire
Claudine GRAVER, FHF Hauts-de-France, suppléante

Frédéric PILON, SYNERPA, titulaire
Christian HILAIRE, UNAPEI, suppléant

Franck SPICHT, NEXEM, titulaire
Hélène LEMAIRE, UNA HDF, suppléant

Pascaline CAUVET, NEXEM, titulaire
Estelle DUCREUX, SYNERPA, suppléante

c) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

Josseran FLOCH, Espace Santé du Littoral, titulaire
Yvan DELAUNAY, ALEFPA (NEXEM), suppléant

Sylvie GADEYNE, ANPAA NPDC (URIOPSS Hauts-de-France), titulaire
Benoît DURIEUX, Pôle hébergement insertion responsabilisation de l'association Solfa (URIOPSS Hauts-de-France), suppléant

Karine TOP, Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement Hauts-de-France (URCPIE) titulaire
Nicolas MILLEVILLE, Conseil de l'Ordre des Infirmiers, suppléant

d) Au titre des représentants des professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) Représentants des médecins

Frédéric COUTTENIER, titulaire
Bertrand DEMORY, suppléant

Maxime BALOIS, titulaire,
Patrick CHASTANET, suppléant

Bénédicte VERMOOTE, titulaire
Arnaud ALLUIN, suppléant

d2) Représentants des autres professionnels de santé

Grégory TEMPREMANT, URPS Pharmaciens, titulaire
Sophie LECOURT, URPS Sages-Femmes, suppléante

Amélie DRYEPONDT, URPS Masseurs Kinésithérapeutes, titulaire
Christophe HACOT, URPS Biologistes, suppléant

Caroline DEWAS, URPS Infirmiers, titulaire
Valérie DEMARECAUX, URPS Pédiçures-podologues, suppléante

e) Au titre des représentants des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil

Un titulaire en attente de désignation
Un suppléant en attente de désignation

f) Au titre des représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

Elise DEBRUYNE, MSP Kruysbellaert de Dunkerque Sinceny (FEMAS Hauts-de France), titulaire
Sylvain DERENSY, MSP de Steenvoorde (FEMAS Hauts-de France), suppléant

Betty BRETTEL, centre de soins Domisoins (URIOPSS Hauts-de-France), titulaire
Michèle POHIER, centre de santé de Lille Sud (URIOPSS Hauts-de-France), suppléante

Un titulaire en attente de désignation – Dispositif d'Appui à la Coordination DAC
Un suppléant en attente de désignation - Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)

Ces représentants des DAC seront désignés suite à la création des DAC qui est prévue au plus tard pour le 26 juillet 2022 en application de l'article 23 de la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé.

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et des équipes de soins primaires

Souliman SERBOUT - CPTS BBH Bourbourg Bergues Hondshoote, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

f3) des communautés psychiatriques de territoire

Un titulaire en attente de désignation
Un suppléant en attente de désignation

g) Au titre du représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

Pierre HAGNERE, titulaire
Philippe HOUZET, suppléant

h) Au titre du représentant de l'ordre des médecins

Nu Huyen Tran TRINH, titulaire
Olivier VERRIEST, suppléant

**Collège 2 : Usagers et d'associations d'usagers
œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé**

a) Au titre des représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

Jean-Pierre STROBBE, les feux follets, titulaire
Michel VEREPT, Fibromyalgie SOS, suppléant

Françoise VAN RECHEM, Union Fédérale des Consommateurs (UFC) Que choisir Hauts-de-France, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

Nicolas LEFEBVRE, Union nationale des amis et familles de malades et handicapés psychiques (UNAFAM), titulaire
Jean-Louis DELHAYE, Union nationale des amis et familles de malades et handicapés psychiques (UNAFAM), suppléant

Bernard LECOMTE, Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) du Nord, titulaire
René FOYER, Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) du Nord, suppléant

Lahanissah ABED-MADI, APF France Handicap, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

Marie-Thérèse BRACKENIER, Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR), titulaire
Annick LEGRAND, Au-delà du cancer, suppléante

b) Au titre des représentants des usagers des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

Francis LECHER Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord (PA), titulaire
Véronique SCHOUPPE, CDCA du Nord (PA), suppléante

Christian BOURDON, CDCA du Nord (PA), titulaire
René HUTTIN, CDCA du Nord (PA), suppléant

Gérard LAMBERT, CDCA du Nord (PH), titulaire
Muriel MALLART, CDCA du Nord (PH), suppléante

Béatrice TORREZ, CDCA du Nord (PH), titulaire
Kaci VANDERRIELE, CDCA du Nord (PH), suppléant

Collège 3 : Collectivités territoriales ou de leurs groupements

a) Au titre de conseiller régional

Un titulaire en attente de désignation
Un suppléant en attente de désignation

b) Au titre du représentant du conseil départemental du Nord

Barbara COËVOËT, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

c) Au titre du représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

Un titulaire en attente de désignation
Un suppléant en attente de désignation

d) Au titre des représentants des communautés mentionnées aux articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales

Delphine CASTELLI, communauté urbaine de Dunkerque (CUD), titulaire
Sandrine KEIGNAERT, communauté de communes de Flandre intérieure (CCFI), suppléante

Stéphanie PORREYE, communauté de communes des Hauts de Flandre (CCHF), titulaire
Un suppléant en attente de désignation

e) Au titre des représentants des communes

Francine HAMEAU, adjointe au maire de Loos, titulaire
Christian MATHON, Maire de Capinghem, suppléant

Marie LERMYTTE, Maire de Brouckerque, titulaire
Pierre GRANDGENEVRE, Ajoint au Maire de Bailleul, suppléant

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Au titre du représentant de l'Etat

Sonia HASNI, Préfecture du Nord, titulaire
Emilie MAMCARZ, Direction Départementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), suppléante

b) Au titre du représentant des organismes de sécurité sociale

Thierry ORGAER, Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) des Flandres, titulaire
Patrick DELCOURT, CPAM de Lille-Douai, suppléant

Régis VERBECKE, Mutualité sociale agricole (MSA) Nord-Pas-de-Calais, titulaire
Emilie TREFELLE, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) Hauts-de-France, suppléante

Collège 5 : Personnalités qualifiées

Elisabeth LEBLANC (Mutualité française)
Jean-Luc DEHAENE

Article 2 – Sont membres du conseil territorial de santé les parlementaires du département du Nord (les 13 députés situés sur le territoire de démocratie sanitaire de Métropole-Flandres et les 11 sénateurs du département du Nord), en application de l'article L. 1434-10 du code de la santé publique susvisé.

Article 3 – La composition du CTS apparaît sous forme de tableau en annexe unique du présent arrêté.

Article 4 – L'arrêté de la directrice générale de l'ARS n° 2017-006 SDSDU du 23 janvier 2017 susvisé est abrogé à compter de la date de publication du présent arrêté.

Article 5 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'ARS est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 8 juin 2022


Pr Benoit VALLET

ANNEXE
Tableau de composition du CTS de Métropole-Flandres

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Corinne DARRÉ-BERENGER - Centre L'Espoir à Lille (FEHAP)	Cécile GOZE - Polyclinique de Grande-Synthe (FEHAP)
2	Samy BAYOD - CH d'Armentières (FHF)	Valérie BENEAT MARLIER – EPSM Lille métropole à Armentières, EPSM des Flandres à Bailleul (FHF)
3	François GUTH - HP La Louvière à Lille (FHP)	Christophe SADOINE - Clinique de la Mitterie à Lomme (FHP)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Patrice SCHUMACKER - Président CME Centre L'Espoir à Lille (FEHAP)	Jacques CHEVALIER -Président CME Hôpital St-Philibert à Lille, GHICL (FEHAP)
5	Jean -Laïd OUREIB - Président CME EPSM Agglomération Lilloise à Saint-André (FHF)	<i>En attente de désignation</i>
6	Jean-Marc CATESSON - Président CME Groupe Pont Saint-Vaast à Douai (FHP)	Gabriel MOTA - Président CME - Clinique Les Peupliers à Villeneuve d'Ascq (FHP)

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7	Mélanie MALVOISIN - Fondation partage & vie (FEHAP)	Christine VANDENBULCKE - Soignons humains (FEHAP)
8	Séverine LABOUE - CH de Loos-Haubourdin (FHF)	Claudine GRAVER - EHPAD Résidence Les Aulnes (Hem) (FHF)
9	Frédéric PILON - Autismes et familles (URIOPSS)	Christian HILAIRE - Udapei 59 - UNAPEI
10	Franck SPICHT - AFEJI de Dunkerque (NEXEM)	Hélène LEMAIRE – UNA du Nord (UNA HDF)
11	Pascaline CAUVET - ASRL (NEXEM)	Estelle DUCREUX - Résidence Harmonie (SYNERPA)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Josseran FLOCH - Espace Santé du Littoral	Yvan DELAUNAY - ALEFPA (NEXEM)
13	Sylvie GADEYNE - ANPAA NPDC (URIOPSS HDF)	Benoît DURIEUX - Pôle hébergement insertion responsabilisation de l'association Solfa (URIOPSS HDF)
14	Karine TOP – URCPIE Hauts-de-France	Nicolas MILLEVILLE - Conseil de l'ordre des infirmiers

d) Représentants les professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) Représentants des médecins

15	Frédéric COUTTENIER	Bertrand DEMORY
16	Maxime BALOIS	Patrick CHASTANET
17	Bénédicte VERMOOTE	Arnaud ALLUIN

d2) Représentants des autres professionnels de santé

18	Grégory TEMPREMANT - URPS Pharmaciens	Sophie LECOURT – URPS Sages-femmes
19	Amélie DRYEPONDT - URPS Masseurs-Kinésithérapeutes	Christophe HACOT – URPS Biologistes
20	Caroline DEWAS - URPS Infirmiers	Valérie DEMARECAUX - URPS Pédiatres-podologues

e) Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil

21	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Elise DEBRUYNE - MSP Kruysbellaert Dunkerque (FEMAS HDF)	Sylvain DERENSY - MSP Steenvoorde (FEMAS HDF)
23	Betty BRETEL - Centre de soins Domisoins (URIOPSS HDF)	Michèle POHIER - Centre de santé de Lille Sud (URIOPSS HDF)
24	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	Souliman SERBOUT - CPTS BBH Bourbourg Bergues Hondskoote	<i>En attente de désignation</i>
----	--	----------------------------------

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Pierre HAGNERE - FNEHAD	Philippe HOUZET - FNEHAD
----	-------------------------	--------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Nu Huyen Tran TRINH	Olivier VERRIEST
----	---------------------	------------------

Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :

a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

29	Jean-Pierre STROBBE - Les feux follets	Michel VEREPT - Fibromyalgie SOS
30	Françoise VAN RECHEM - UFC Que Choisir Hauts-de-France	<i>En attente de désignation</i>
31	Nicolas LEFEBVRE - UNAFAM	Jean-Louis DELHAYE - UNAFAM
32	Bernard LECOMTE - UDAF du Nord	René FOYER - UDAF du Nord
33	Lahanissah ABED-MADI - APF France Handicap	<i>En attente de désignation</i>
34	Marie-Thérèse BRACKENIER - FNAR	Annick LEGRAND - Au-delà du cancer

b) Représentants des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

35	Francis LECHER - CDCA du Nord - PA	Véronique SCHOUPPE - CDCA du Nord - PA
36	Christian BOURDON - CDCA du Nord - PA	René HUTTIN - CDCA du Nord - PA
37	Gérard LAMBERT - CDCA du Nord - PH	Muriel MALLART - CDCA du Nord - PH
38	Béatrice TORREZ - CDCA du Nord - PH	Kaci VANDERRIELE - CDCA du Nord - PH

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements**a) Conseiller régional**

39	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

b) Représentant du conseil départemental du Nord

40	Barbara COËVOËT	<i>En attente de désignation</i>
----	-----------------	----------------------------------

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

41	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

d) Représentant des communautés mentionnées aux articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales

42	Delphine CASTELLI - CUD	Sandrine KEIGNAERT - CCFI
43	Stéphanie PORREYE - CCHF	<i>En attente de désignation</i>

e) Représentant des communes

44	Francine HAMEAU, adjointe au maire de Loos	Christian MATHON, Maire de Capinghem
45	Marie LERMYTTE, Maire de Brouckerque	Pierre GRANDGENEVRE, Ajoint au Maire de Bailleul

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**a) Représentants de l'Etat**

46	Sonia HASNI - Préfecture du Nord	Emilie MAMCARZ - DDETS
----	----------------------------------	------------------------

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

47	Thierry ORGAER - CPAM des Flandres	Patrick DELCOURT - CPAM de Lille-Douai
48	Régis VERBECKE - MSA NPDC	Emilie TREFELLE - CARSAT HDF

Collège 5 : Personnalités qualifiées

49	Elisabeth LEBLANC (Mutualité française)	Pas de suppléance
50	Jean-Luc DEHAENE	Pas de suppléance

Parlementaires :

Les 13 députés situés sur le territoire de démocratie sanitaire de Métropole-Flandres et les 11 sénateurs du département du Nord